

---

## MUNICIPALITE

Affaire traitée par :  
Mme D. Freymond  
Tél. 079/ 366.52.14

Aux parents des élèves qui fréquenteront  
les CYP I et II dès août 2009

Renens, le 5 janvier 2009

Madame, Monsieur, chers Parents,

Nous avons le plaisir de vous informer de la prochaine ouverture d'un APEMS (accueil pour les enfants en milieu scolaire) au collège du Léman, destiné à remplacer le réfectoire sud (buvette du Censuy) et à augmenter les possibilités d'accueil proposées.

Dès le 24 août 2009, l'APEMS du Léman proposera 40 places aux élèves des Cycles primaires I et II (1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> années).

Les ouvertures hebdomadaires durant les périodes scolaires, seront les suivantes :  
Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 07h00 à 09h00, 11h30 à 14h00 et de 15h00 à 18h30  
Mercredi de 07h00 à 09h00 et de 11h00 à 18h30.

Dès lors, si vous avez besoin d'au minimum deux accueils journaliers (sauf mercredi) pour votre/vos enfant/s le matin, à midi, après l'école ou le mercredi après-midi, nous vous remercions de le/les inscrire d'ici au 30 janvier 2009, au moyen du bulletin de pré-inscription annexé.

La responsable des APEMS, Madame Danielle Freymond, reprendra ensuite contact avec vous pour procéder à l'inscription définitive, en fonction des places disponibles et du lieu de scolarisation de votre enfant.

A toutes fins utiles, nous vous précisons que les élèves du secondaire (dès la 5<sup>ème</sup> année) auront accès à un « espace repas » qui sera annexé à l'APEMS, les informations concernant cette prestation seront envoyées dans le courant du printemps 2009 ; par ailleurs, le réfectoire nord (salle de paroisse du Temple) restera ouvert aux mêmes conditions durant l'année scolaire 2009-2010.

En nous réjouissant de ces nouvelles prestations offertes aux familles, nous vous transmettons, Madame, Monsieur, chers parents, nos plus cordiales salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique:

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin

Jean-Daniel Leyvraz